
J.O n° 164 du 18 juillet 2007
texte n° 5

Décrets, arrêtés, circulaires
Textes généraux
Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales

Arrêté du 20 juin 2007 portant ouverture des concours externe, interne et du troisième concours de rédacteur territorial par le centre de gestion de l'Orne

NOR: IOCB0759151A

Par arrêté du président du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Orne en date du 20 juin 2007, des concours externe, interne et un troisième concours sur épreuves pour l'accès au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux sont ouverts au titre de l'année 2008.

Le nombre de postes, ouverts dans la spécialité administration générale, est fixé comme suit :

21 postes en externe ;

16 postes en interne ;

3 postes en troisième concours.

Les épreuves écrites se dérouleront le 19 mars 2008 sur Alençon ou sa périphérie. Les épreuves d'admission des concours se dérouleront durant le mois de juin 2008 et se tiendront au centre de gestion à Valframbert (Orne).

Les dossiers d'inscription seront à retirer du 25 septembre 2007 au 17 octobre 2007 :

- soit au siège du centre de gestion de l'Orne ;

- soit sur demande écrite accompagnée d'une enveloppe demi-format ;

- soit lors d'une préinscription sur le site cdg61.fr (rubrique concours). Cette préinscription ne sera considérée comme inscription qu'à réception, par le centre de gestion de l'Orne, du dossier papier (imprimé lors de la préinscription) pendant la période d'inscription (le cachet de la poste faisant foi). Les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées.

Tout dossier d'inscription adressé au centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Orne qui ne serait que la photocopie d'un autre dossier d'inscription ou d'un dossier d'inscription recopié sera considéré comme non conforme et rejeté.

La date limite des dépôts de dossier original est fixée au 25 octobre 2007 (le cachet de la poste faisant foi).

Les demandes de retrait de dossier et les dépôts de dossiers par voie postale insuffisamment

affranchis ne seront pas acceptés.

Aucune modification dans le dossier ne pourra être enregistrée à partir de la clôture des inscriptions.

Tous renseignements complémentaires, et en particulier les conditions de candidature, pourront être communiqués sur simple demande adressée au président du centre de gestion de l'Orne, centre de gestion de l'Orne, BP 39, 61002 Alençon Cedex.

<http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=IOCB0759151A#>